



Mille et un loisirs

Vacances d'automne 2020

THEME « Mille et Un Loisirs en chanson »

Permanences inscriptions en salle des mariages derrière la Mairie:

- Mardi 29 septembre 2020 de 17h à 18h30

- Samedi 3 octobre 2020 de 10h à 12h

Les tarifs du centre de loisirs sont :

Valeurs des quotients	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRE COMMUNES		
	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	A partir de 1201 €	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	A partir de 1201 €
Journée avec repas	17,60 €	19,17 €	19,80 €	20,60 €	22,17 €	22,80 €
Matin ou après-midi <u>avec</u> repas	9,60 €	11,17 €	11,80 €	12,60 €	14,17 €	14,80 €
Matin ou après-midi <u>sans</u> repas	6,80 €	8,37 €	9,00 €	9,80 €	11,37 €	12,00 €

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, le repas et le goûter. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la commune (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités.

L'adhésion annuelle de 6 € par enfant à l'association est obligatoire et à acquitter à la première inscription sur 2020.

Centre de loisirs Attignat : 529 rue de l'Eglise - 01340 ATTIGNAT

Siège : AS ATTIGNAT FOOT « Mille et un loisirs » : 305 Grande Rue - 01340 ATTIGNAT

Adresse de correspondance : AS ATTIGNAT FOOT « Mille et un loisirs »

Chez Aurélie REVOL - 135 allée de l'Aulnaie - 01340 ATTIGNAT

☎ 06.08.31.25.24

Mail : secretaire@asattignat-foot.com

BULLETIN D'INSCRIPTION AUTOMNE 2020

CENTRE DE LOISIRS

Nom de l'enfant : Prénom :

Né(e) le : / / À

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant....., inscrit mon enfant au centre de loisirs « Mille et un loisirs » pour les vacances d'automne 2020, et l'autorise à participer à toutes les activités du centre aux dates suivantes (**Merci de cocher les cases souhaitées**) :

	SEMAINE 43				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	19/10/2020	20/10/2020	21/10/2020	22/10/2020	23/10/2020
MATIN					
APRES-MIDI					
REPAS					
JOURNEE					

Intervention d'une musicienne :
Découverte des instruments et expression corporelle

	SEMAINE 44				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	26/10/2020	27/10/2020	28/10/2020	29/10/2020	30/10/2020
MATIN					
APRES-MIDI					
REPAS					
JOURNEE					

Mille et Un loisirs
Fête Halloween

Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire (en cas de première inscription sur 2020 ou de modification depuis février 2020) :

- 1/ Dossier d'inscription complété
- 2/ Bulletin d'inscription complété
- 3/ Fiche sanitaire complétée obligatoire
- 4/ Règlement intégral (Chèque, espèces, chèques vacances ou virement)
- 5/ Attestation quotient familial
- 6/ Justificatif de domicile de moins de 6 mois obligatoire

A Le / /

Signature obligatoire des parents, précédée de la mention "Lu et Approuvé"

DOSSIER D'INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS

Nom de l'enfant : Prénom :

Né(e) le : / / À

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :

Père / Mère / Tuteur (Rayer les mentions inutiles)

Nom / Prénom du Responsable Légal 1 :

Adresse :

Domicile : / / / / Portable : / / / /

Adresse mail :

Profession : Tél Professionnel : / / / /

Employeur :

N° Allocataire CAF :

N° ALLOCATAIRE MSA :

Situation familiale : Célibataire / Marié(e) / PACSé(e) / Concubinage / Veuf(ve) / Séparé(e) / Divorcé(e)

Père / Mère / Tuteur (Rayer les mentions inutiles)

Nom / Prénom du Responsable Légal 2 :

Adresse :

Domicile : / / / / Portable : / / / /

Adresse mail :

Profession : Tél Professionnel : / / / /

Employeur :

N° Allocataire CAF :

N° ALLOCATAIRE MSA :

Situation familiale : Célibataire / Marié(e) / PACSé(e) / Concubinage / Veuf(ve) / Séparé(e) / Divorcé(e)



AUTORISATIONS 2020

- 1/ J'ai pris connaissance du règlement intérieur 2020 et m'engage à le respecter.
- 2/ J'autorise le responsable du séjour à faire pratiquer, en cas d'urgence, sur mon enfant toutes interventions chirurgicales que le médecin jugera nécessaire.
- 3/ Je m'engage à payer les frais de séjour avant le départ et à rembourser le cas échéant à l'association l'intégralité des frais médicaux engagés.
- 4/ En cas de renvoi pour inadaptation (les frais du séjour sont dus), je m'engage à prendre en charge les frais de retour individuel et ceux d'un animateur.
- 5/ Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre pour quelque motif que ce soit.
- 6/ En cas de vol, aucune indemnisation n'est prévue et notre association décline toute responsabilité.
- 7/ J'autorise le Directeur du centre « ASA - Mille et un loisirs » à consulter le CDAP, pour y faire vérifier mon quotient familial CAF : OUI / NON
- 8/J'autorise « ASA - Mille et un loisirs » à diffuser la photo de mon enfant en groupe par la presse : OUI / NON
et/ou sur le site internet : OUI / NON
- 8/ J'autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant au centre de loisirs :
- Nom / Prénom :
- Qualité : Téléphone : / / / /
- Nom / Prénom :
- Qualité : Téléphone : / / / /
- Nom / Prénom :
- Qualité : Téléphone : / / / /

Fait à

Le / / 2020

Signature obligatoire des parents, précédée de la mention "Lu et Approuvé"